



## RESTAURATEUR : INFORMATION SUR LE LABEL (LFHV)

### ADHÉSION À L'ASSOCIATION POUR LE LABEL « FLEUR D'HÉRENS DU VALAIS » (LFHV)

#### A) BUTS DE L'ASSOCIATION

- Promouvoir la viande fraîche de haute qualité.
- Créer une valeur ajoutée.
- Entretien du paysage valaisan.
- Améliorer la collaboration entre les différentes familles du label « Fleur d'Hérens du Valais » (éleveurs, bouchers, restaurateurs).
- Adhérer à la marque VALAIS.

#### B) QUALITÉ DE LA VIANDE

L'association LFHV veut mettre sur le marché de la viande de qualité. Dès lors, les principales exigences sont les suivantes:

- la carcasse doit être taxée et classifiée selon la méthode CH-TAX par un des vétérinaires ou une personne responsable nommée par l'association,
- âge (vache): Animaux jusqu'à 60 mois,
- catégorie: veau (KV), génisse (RG), bœuf (OB), jeune vache (RV), vache (VK),
- pâturage: au minimum 80 jours de pâturage sur des surfaces herbagères déclarées par l'exploitant dans les zones de montagne II, III, IV ou dans la zone d'estivage (alpage),
- taxation de carcasse: minimum T2 ([www.proviande.ch](http://www.proviande.ch)).

#### C) EXIGENCES À RESPECTER

- Achat de la viande directement chez les bouchers de la filière.
- Achat également des bas morceaux.

#### D) DEVENIR MEMBRE

1. S'engager à respecter les conditions de prise en charge sous C.
2. Remplir le bulletin d'adhésion, le signer et le renvoyer à M. Pralong, voir bulletin d'adhésion.
3. Payer la cotisation d'entrée de CHF 50.-, qui vaut acceptation des statuts et du cahier des charges du LFHV. **Banque Raiffeisen Sion et Region, Ass. Viande Hérens du Valais, 1926 Fully IBAN: CH45 8057 2000 0125 7482 5.**

#### E) PROCÉDURE

- Pour acheter de la viande du label le restaurateur doit s'annoncer auprès des bouchers de l'association LFHV.



**RESTAURATEUR : BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION POUR  
LE LABEL « FLEUR D'HÉRENS DU VALAIS » (LFHV)**

**RESTAURANT**

Nom de l'établissement : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

NPA/localité : .....

N° tél. : ..... N° portable : .....

Adresse e-mail : .....

N° fax : .....

Pour notre information, je me fournis actuellement en viande d'Hérens auprès des boucheries suivantes :

**BOUCHERIES**

Nom de la boucherie : .....

Adresse : .....

Nom de la boucherie : .....

Adresse : .....

Nom de la boucherie : .....

Adresse : .....

Par sa signature, le soussigné atteste

- ✓ de la conformité des données ci-dessus.
- ✓ Avoir pris connaissance et accepté les statuts et le cahier des charges du label Fleur d'Hérens du Valais.
- ✓ Avoir payé la cotisation d'entrée de CHF 50.-.

Lieu / date : .....

Signature : .....

A retourner à : **M. Jean-François Pralong**  
**Label Fleur d'Hérens**  
**Route de la Forêt 84, 1926 Fully**